

REPUBLIQUE

TOGOLAISE



79^{EME} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

**COMMISSION DU DESARMEMENT DES NATIONS UNIES
SESSION DE FOND 2025**

New York, du 07 au 25 avril 2025

Echanges de vues général

=====

DECLARATION DE :

M. KOFFI AKAKPO

CHARGE D'AFFAIRES A.I DU TOGO AUPRES DES NATIONS UNIES

Vérifier au prononcé

New York, le 08 avril 2025

Monsieur le président,

La délégation togolaise voudrait vous féliciter, monsieur le président, ainsi que les membres de votre bureau, pour votre élection et vous assurer de son entière disposition à coopérer avec vous et à vous apporter son soutien dans l'accomplissement de votre mission.

Elle tient également à saluer la présence de madame Izumi NAKAMITSU, secrétaire générale adjointe et haute représentante pour les affaires de désarmement et à la remercier pour ses remarques pertinentes sur le désarmement dans le monde.

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées par l'Erythrée au nom du groupe africain et l'Indonésie au nom du mouvement des non-alignés et voudrait faire, à titre national, les observations ci-après.

Le Togo voudrait souligner l'importance du multilatéralisme comme moyen privilégié de surmonter durablement les crises et défis communs. Cela est d'autant plus valable pour les questions de désarmement qui agissent directement sur la paix et la sécurité internationales.

A cet égard, ma délégation réaffirme son attachement à la commission du désarmement en tant qu'unique organe délibérant au sein du mécanisme multilatéral de désarmement des nations unies, chargé d'examiner des questions spécifiques de désarmement et de soumettre des recommandations concrètes à l'assemblée générale.

Malheureusement, les échecs successifs des 9^{ème} et 10^{ème} sessions de fond de la commission du désarmement constituent des obstacles sérieux à l'atteinte de l'objectif d'élimination totale de la menace nucléaire. Il est donc temps que notre commission parvienne à renouer avec l'esprit du compromis afin d'envisager avec optimisme l'avenir du désarmement nucléaire dans le monde.

Monsieur le président,

Pour le Togo, l'élimination totale des armes nucléaires relève d'une nécessité urgente au regard, non seulement, des conséquences humanitaires catastrophiques liées à l'emploi de ces armes, mais aussi du contexte géopolitique actuel extrêmement tendu marqué entre autres par le recours à une rhétorique nucléaire que nous croyions définitivement révolue.

Nos efforts communs et notre volonté d'éviter la reproduction d'une catastrophe nucléaire nous ont permis de mettre en place un régime international de non-prolifération et de désarmement nucléaire dont le TNP demeure la pierre angulaire.

Bien que ma délégation comprenne la nécessité pratique de mesures concrètes visant à réduire les risques nucléaires, elle réitère que seule l'accélération de la mise en œuvre des engagements existant en matière de désarmement nucléaire, notamment l'élimination complète et immédiate des arsenaux nucléaires, permettra d'écarter définitivement lesdits risques.

A cet égard, elle exhorte les Etats dotés d'armes nucléaires à respecter l'engagement qu'ils ont pris de procéder à l'élimination complète de leurs stocks nucléaires en vue d'aboutir au désarmement nucléaire, tel que convenu à la conférence des parties chargée d'examiner le TNP en 2010, et par là même d'assurer l'application intégrale de l'article VI de ce traité.

En outre, la délégation togolaise exhorte les Etats dotés d'armes nucléaires à réduire le rôle et l'importance des armes nucléaires dans leurs doctrines et politiques militaires et de sécurité, en attendant leur élimination totale.

Monsieur le président,

Ma délégation réitère son attachement au respect continu du droit inaliénable à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et souligne le rôle central de l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à cet égard, par son soutien technique et sa coopération continus dans l'utilisation de la science et de la technologie pour le développement socio-économique.

Depuis la signature, en 2020, d'un accord-cadre de coopération entre l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Togo, mon pays a bénéficié d'un soutien considérable de la part de l'agence onusienne, notamment en matière de renforcement des capacités institutionnelles.

Monsieur le Président,

Ces dernières années, le monde a assisté à des évolutions technologiques majeures, à l'instar de l'intelligence artificielle, qui sont porteuses, non seulement, d'opportunités remarquables, mais aussi de défis liés au désarmement et à la sécurité internationale.

A cet égard, ma délégation se réjouit des efforts consentis au sein de notre organisation commune en vue d'utiliser les atouts de ces technologies à des fins de développement. Nous saluons ainsi encore une fois l'adoption du pacte numérique mondial qui s'inscrit dans l'approche consistant à atténuer les risques liés à l'essor technologique et d'assujettir les technologies à un contrôle humain de façon qu'elles favorisent le développement durable et la pleine jouissance des droits humains.

De plus, la délégation togolaise salue la bonne évolution des discussions au sein du groupe de travail à composition non limitée sur le numérique et la sécurité de son utilisation qui, par ailleurs, a abordé le dernier tournant de son mandat.

A l'approche de la célébration du 80^{ème} anniversaire des bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki et de la création des nations unies, il est fondamental que notre avenir commun soit envisagé à l'aune des enseignements du passé.

Aussi ma délégation lance-t-elle un appel vibrant en faveur de la promotion et de l'évolution du dialogue diplomatique afin de surmonter durablement nos défis communs en matière de désarmement.

Je vous remercie.